

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## COMMISSION DES CHAMPIONNATS SÉNIORS & JEUNES

### REUNION DU 17/10/23 – PV N°9

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire : Régis SANCHEZ

Présents : Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Vincent VANDEVILLE

Excusé : Fabrice OREGLIA

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

### CORRESPONDANCE

**CUXAC D'AUDE** : du 10/10/23, informant que ses installations sportives sont occupées par le rugby les 19/11/23 et 02/03/24. Le match U19 P.O / AUDE du 19/11 CUXAC / ALBERES-ARGELES est inversé (accord du club adverse). La rencontre U19 P.O / AUDE du 02/03/24 CUXAC / LE SOLER est avancée au samedi 10/02/24.

**RF CANOHES TOULOUGES** : du 12/10/23, suite à l'homologation de son éclairage, le club informe que des matches de son équipe SENIORS D4 P/A se joueront les samedis à 20h00. (application Article 6 bis Alinéa 2 des épreuves officielles).

**FC LATOUR BAS ELNE** : du 13/10/23, demandant l'engagement d'une équipe U13 supplémentaire. Le club pourra s'engager en 2ème phase.

**FC CERET & SALEILLES OC** : du 14/10/23, notifiant leur accord pour jouer le match D1 CERET / SALEILLES du 21/10/23 à 16h00. Pris note.

**SO RIVESALTES & OCP** : du 16/10/23, informant qu'ils n'ont pas de terrain homologué pour jouer en nocturne le match de Coupe d'Occitanie Séniors du 18/10 RIVESALTES / OCP. **Cette rencontre est remise au 29/10/23, le club qualifié pour le dernier tour départemental rattrapera son match du 29/10 le 01/11/23.**

**SO RIVESALTES** : du 16/10/23, donnant son accord, à la demande du FC THUIR, pour avancer le match D2 du 03/03/23 THUIR 2 / RIVESALTES au 28/01/24 (terrain de THUIR occupé par le rugby).

**FC ST CYPRIEN** : du 16/10/23, informant qu'à la demande du FC BANYULS SUR MER, le club donne son accord pour inverser le match D4 P/A du 22/10 BANYULS / ST CYPRIEN, sous réserve de le jouer le samedi 21/10 à 18h30 (le FC BANYULS SUR MER n'a pas de terrain pour jouer la rencontre).

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

**RF CANOHES TOULOGUES** : du 16/10/23, demandant à jouer le match D3 du 05/11 RFCT / PERPIGNAN NORD 3 le samedi 04/11 à 20h00. A défaut d'accord du club adverse, il sera fait application Article 6 bis Alinéa 2 des épreuves officielles.

## TIRAGE COUPE D'OCCITANIE SENIORS 2023/2024

Tirage effectué par Marc WATTELLIER

### 3<sup>ème</sup> et dernier tour départemental

- **6 équipes** : Les 5 qualifiés du 2<sup>ème</sup> tour + CANET RFC 2  
- Soit 3 matches = 3 qualifiés pour les 32<sup>èmes</sup> de la Coupe Occitanie



COUPE OCCITANIE  
INTERSPORT

### Matches le 29/10/23 à 15h00

* <b>FC CLAIRA – ST LAURENT</b>	<b>SO RIVESALTES ou OC PERPIGNAN</b>
AVENIR FOOTBALL CATALAN	USEPMM
RC PERPIGNAN MEDITERRANEE	CANET RFC

\* *Le match CLAIRA - ST LAURENT / RIVESALTES ou OCP se jouera le 01/11/23.*

## AMENDES

**FC CLAIRA - ST LAURENT** : **100€** - match U13 Elite A du 14/10 FC ALBERES-ARGELES / FC CLAIRA – ST LAURENT (le dirigeant de CLAIRA - ST LAURENT n'avait pas de mot de passe).

**RC PERPIGNAN MEDITERRANEE** : **100€** - match U15 du 14/10 RC PERPIGNAN MED. 2 / RFCT (pas de tablette mise à disposition par le club recevant).

**FC CLAIRA – ST LAURENT** : **60€** - forfait d'équipe sur le match U13 animation A du 14/10 CERET / CLAIRA – ST LAURENT 3.

## TIRAGE FESTIVAL FOOT U13 PITCH

Tirage effectué par Olivier ASTRUIT

### TOUR DEPARTEMENTAL

#### - **Matches et plateaux le 25/11/23**

- 21 clubs : 7 plateaux de 3 équipes = 7 qualifiés
  - 18 clubs : 9 matches secs = 9 qualifiés
- } **16 qualifiés**



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## Le tirage :

Plateaux de 3 équipes : **le club 1er nommé reçoit le plateau.** En cas de terrain indisponible, en informer le district dans les plus brefs délais pour proposer la réception à un autre club.

PLATEAU 1	PLATEAU 2	PLATEAU 3
1. THUIR 1	1. VILLELONGUE 1	1. LE SOLER 1
2. THUIR 3	2. RIVESALTES	2. ENT. FOURQUES TR.
3. AFC 2	3. USEPMM 1	3. CABESTANY 2
1 arbitre officiel à désigner	1 arbitre officiel à désigner	1 arbitre officiel à désigner

PLATEAU 4	PLATEAU 5	PLATEAU 6
1. RFCT	1. CANET 1	1. PERPIGNAN NORD 2
2. PERPIGNAN NORD 1	2. AFC 1	2. VILLELONGUE 2
3. CLAIRA ST LAURENT 2	3. ASPRES	3. PAC
1 arbitre officiel à désigner	1 arbitre officiel à désigner	1 arbitre officiel à désigner

PLATEAU 7
1. CABESTANY 1
2. LE SOLER 2
3. PRADES
1 arbitre officiel à désigner

Matchs secs : **le club 1er nommé reçoit le plateau.** En cas de terrain indisponible, en informer le district dans les plus brefs délais pour proposer la réception au second club.

MATCH 1	
CERET	ARGELES
1 arbitre officiel à désigner	

MATCH 2	
OCP 1	CLAIRA ST LAURENT 1
1 arbitre officiel à désigner	

MATCH 3	
LATOUR 2	PERPIGNAN MEDITERRANEE
1 arbitre officiel à désigner	

MATCH 4	
USEPMM 2	BECE
1 arbitre officiel à désigner	

MATCH 5	
ILLE NEFIACH	CANET 2
1 arbitre officiel à désigner	



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

MATCH 6	
BAHO-PEZILLA	LE BOULOU
1 arbitre officiel à désigner	

MATCH 7	
LATOUR BAS ELNE 1	BARCARES
1 arbitre officiel à désigner	

MATCH 8	
OCP 2	POLLESTRES
1 arbitre officiel à désigner	

MATCH 9	
THUIR 2	BAGES
1 arbitre officiel à désigner	

## Règlement de l'épreuve

Les tournois triangulaires se dérouleront sur le terrain du club premier nommé au tirage. Les vainqueurs des matches secs et de chaque tournoi se verront qualifiés pour la finale départementale.



**\* La pause coaching ne sera effectuée que sur les matches secs.**

**\*\*\*ARBITRAGE à la touche** : il doit être assuré par 1 joueur remplaçant sous la responsabilité de l'éducateur.

RENDEZ VOUS DES EQUIPES :  A 13H45 (épreuve tirs au but – 4 joueurs)

Début des matches : 14h15.

Toutes les rencontres débutent par une série de coup de pied de réparation. En cas de match nul, le résultat de la série sera déterminant.

- 4 tireurs avant chaque match,
- Faire tirer un maximum de joueurs durant l'après midi,
- Dont le gardien de but.
- En cas d'égalité à la fin de la série un 5<sup>ème</sup> tireur s'avance...



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



DUREE DES MATCHES : 2 x 15 mn pour les poules de 3 équipes ou 2 x 30 mn pour les « matches secs ».

\*\*\*UN ARBITRE OFFICIEL par plateau de 3 équipes est prévu. Les frais d'arbitrage seront débités sur les comptes « clubs » et s'élèveront à **20€** par équipe (total **60€**).

\*\*\*UN ARBITRE OFFICIEL est prévu par « match sec ». Les frais d'arbitrage seront débités sur les comptes « clubs » et s'élèveront à **30€** par équipe (total **60€**).

### **Tournoi de 3 équipes**

\* **Le résultat des tirs au but départagera les équipes en cas d'égalité. Ordre des matches défini par le CTD DAP**

Match 1 } 14h15 :  
Match 2 } 15h00 :  
Match 3 } 15h45 :

### **Matches secs**

\***Le résultat des tirs au but départagera les équipes en cas d'égalité**

Match unique 14h15 : déroulement du match

**POUR RAPPEL** : Catégories autorisées dans la compétition Festival Foot U13 G :

- U14F
- 13G et U13F
- U12G U12F
- U11G et U11F. **Les U11 sont autorisés à participer à l'épreuve dans la limite de 3**, dans les conditions prévues à l'Article 73 des Règlements Généraux de la fédération.

**Possibilité de faire jouer au maximum 4 joueurs ou joueuses mute.e.s par équipe, dont 1 hors période** (article 160 des Règlements Généraux de la Fédération).



► Tirage Coupes du Roussillon Séniors, U19, U17 et U16 le 07/11 à 16h30. Matches les 25-26/11/23.

► Tirage Coupe du Roussillon U13 le 14/11/23 à 16h30. Matches le 09/12/23.

Le Président  
J-C DELATRE

Le Secrétaire  
Régis SANCHEZ